

CASE MANAGEMENT

Un soutien professionnel
lors de la réintégration



Le but du Case Management chez Allianz Suisse: réintégrer des personnes accidentées ou malades dans un cadre de travail structuré et acceptable grâce à un suivi de qualité.

LE CASE MANAGEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST?

- Détection précoce de la menace d'une incapacité de travail
 - Entretiens personnels sur place (évaluations)
 - Analyse de la situation personnelle
 - Soutien lors de la réintégration dans le processus de travail
 - Coordination entre les parties concernées
 - Planification claire d'objectifs et de mesures
- Un entretien approfondi permet de définir les avantages concrets que votre entreprise peut obtenir grâce au Case Management. Nous vous indiquerons en outre volontiers comment sensibiliser vos collaborateurs à cette problématique.

LES AVANTAGES DU CASE MANAGEMENT CHEZ ALLIANZ

- Réintégration optimale dans le monde du travail grâce à:
 - des mesures individuelles orientées sur les solutions
 - une gestion du cas et un accompagnement proactifs des personnes concernées

- Mise en relation régionale grâce à une présence dans l'ensemble de la Suisse
- Formation initiale et continue professionnelle des Case Managers d'Allianz Suisse (CAS à la Haute école de travail social de Lucerne)

UNE COORDINATION CIBLÉE, DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

La diversité des institutions et des personnes concernées, qui ne poursuivent pas toutes les mêmes objectifs, ainsi que la complexité des procédures peuvent entraver la réussite de la réintégration.

Il est donc d'autant plus important qu'un Case Management éprouvé, fondé sur de solides compétences et réseaux (médicaux) puisse garantir une coordination précoce et durable.

Le circuit de régulation du Case Management

Critères de présentation: indices en faveur d'une présentation pour l'examen des conditions d'un Case Management

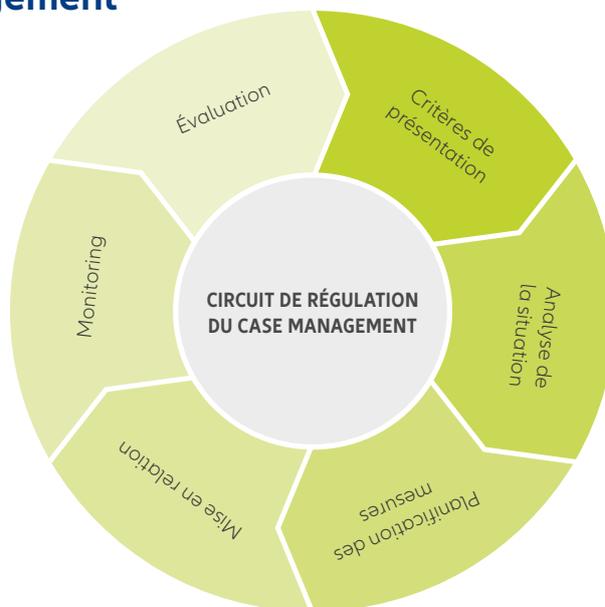
Analyse de la situation: vérification de la situation actuelle et des besoins

Planification des mesures: fixation d'objectifs et établissement d'une liste de mesures

Mise en relation: établissement de contacts et coordination entre toutes les personnes concernées

Monitoring: vérification de l'application des mesures et contrôle de la réalisation des objectifs convenus

Évaluation: évaluation des résultats des cas et, le cas échéant, adaptation des mesures et des objectifs



5 ARGUMENTS EN FAVEUR DU CASE MANAGEMENT CHEZ ALLIANZ

1

Allianz Suisse figure parmi les leaders du Case Management. Les Case Managers sont présents dans tous les cantons et disposent d'un très bon réseau en région.

2

Savoir-faire et expérience: cette méthode de réintégration durable va au-delà du simple règlement juridique et professionnel des sinistres.

3

Une coordination étroite augmente nettement les chances de succès et garantit ainsi une réintégration dans le processus de travail.

4

Le Case Management chez Allianz Suisse est structuré de manière systématique, selon les critères traditionnels du Case Management (professionnel).

5

Parmi les principaux facteurs de succès figurent la confiance mutuelle et la ferme volonté d'atteindre les objectifs formulés en commun pour une réintégration durable dans le processus de travail.

Allianz Suisse

Case Management
Case postale, 8010 Zurich

Tél. +41 58 358 71 11
www.allianz.ch



Suivez-nous:
[allianzsuisse](https://www.allianzsuisse.ch)